



CONCOURS D'IDÉES

PRIX A GAGNER

755 €

DATE

17/11/ 2025 : Lancement du concours

26/11/2025 : Date limite d'inscription

10/12/2025 : Date limite pour la soumission des projets

19/12/2025 : Présentation devant le jury des équipes finalistes

SOMMAIRE

3

Introduction

4

Contexte

5

Objectifs et défis du concours

6

Choix du Site

7

Éléments de rendus

8

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

9

CALENDRIER DU CONCOURS

10

FAQ

Introduction

L'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) est une institution inter-état d'enseignement supérieur et de recherche, regroupant 14 pays africains. Au sein de l'école, un comité des étudiants coordonne diverses actions éducatives et de soutien, en lien avec l'administration. Ce comité contribue également à créer un cadre convivial à travers des activités intellectuelles, ludiques et culturelles.

Tous les deux ans, l'EAMAU organise la SFB, la « **Semaine des Futurs Bâisseurs** ». Cet événement a pour objectif de créer un espace d'échange intellectuel entre étudiants et professionnels, de favoriser le réseautage grâce à l'exposition du savoir-faire des étudiants, et de rassembler des acteurs de la ville de toute l'Afrique pour réfléchir aux défis du continent.

La 7ème édition de la SFB se déroule sous le thème : « **Renouer avec l'Essence Africaine : Cultures et Innovations pour Bâtir nos Villes de Demain** ». Ce thème vise à sensibiliser et impliquer les acteurs de la ville dans la construction de leur futur, en conciliant modes de vie africains et réalités contemporaines et futures.

Dans le cadre de cette initiative, un concours d'idées est organisé, impliquant les grandes écoles des métiers de la ville sous le thème : « **Cultures et Innovations pour bâtir les villes africaines de demain** ». L'objectif est de générer des propositions concrètes et innovantes, afin de promouvoir des esquisses de projets pour un développement durable et harmonieux de l'Afrique.

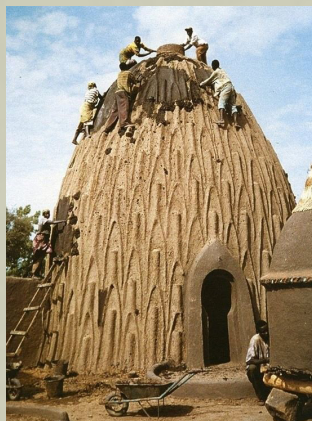
Contexte

L'Afrique connaît aujourd'hui la croissance urbaine la plus rapide au monde et, selon l'Organisation des Nations Unies d'ici 2050, plus de 60% de sa population vivra en milieu urbain. Cette transformation place la planification urbaine, l'architecture et l'aménagement du territoire au cœur des enjeux de développement du continent. Ce phénomène s'explique par une forte attractivité des villes, liée à la centralisation des activités économiques, administratives et sociales. Toutefois, les modèles urbains mis en œuvre depuis les indépendances reposent largement sur des références importées, souvent inadaptées aux réalités africaines.

Ce choix a entraîné la marginalisation des savoirs traditionnels, des modes d'organisation communautaires, des

matériaux locaux et des pratiques constructives endogènes. En réaction, un mouvement émerge aujourd'hui, prônant un retour à l'essence africaine. L'enjeu n'est pas de figer le passé, mais de revaloriser les cultures locales comme ressources pour repenser nos territoires et construire des villes plus durables. Pour y parvenir, il est essentiel de promouvoir l'usage des matériaux locaux, d'associer savoir-faire traditionnels et innovations contemporaines, et de réinventer la planification urbaine afin de concilier identité et modernité. L'intégration des technologies actuelles doit s'accompagner d'une inspiration puisée dans les formes d'habiter, les valeurs collectives et les logiques propres aux contextes africains, ouvrant la voie à des villes résilientes et inclusives.





Objectifs et défis du concours

- Redéfinir l'urbanisation et l'architecture des villes africaines : imaginer des villes plus durables, inclusives et résilientes, repenser les espaces urbains en conciliant modernité et héritages culturels.
- Répondre aux causes de l'exode rural : améliorer la planification et les infrastructures des zones rurales, valoriser l'architecture et les ressources locales pour rendre les villages attractifs, créer un lien fonctionnel et économique entre zones rurales et urbaines.
- Retour aux identités culturelles : identifier et intégrer les éléments culturels et patrimoniaux dans la conception des villes, promouvoir les matériaux locaux et les savoir-faire endogènes dans la construction.
- Intégrer les technologies et l'Afro-futurisme : utiliser l'innovation technologique pour créer des villes africaines futuristes et durables, imaginer des solutions intelligentes et adaptées aux besoins locaux.
- Répondre aux défis globaux : concevoir des villes résilientes face au changement climatique, développer des systèmes de mobilité, d'énergie et de gestion urbaine durables.
- Conciliation interdisciplinaire : combiner urbanisme, architecture, aménagement du territoire, gestion urbaine et sociologie, encourager une approche holistique pour résoudre les défis complexes de l'urbanisation africaine.

Choix du Site

Le concours n'impose pas de site prédéfini, mais exige des participants une justification réfléchie de leur choix. Le site doit être situé en Afrique et peut prendre différentes formes :

- Une portion urbaine existante, en réinventant un quartier ou une zone spécifique pour y introduire les principes de la ville du futur ;
- Une portion de ville nouvelle, imaginée à partir de besoins régionaux identifiés et de son potentiel de développement ;
- Une portion de ville utopique, qui ose dépasser toutes les limites actuelles pour proposer une nouvelle vision radicale de l'urbanité africaine.

quartier ou d'un secteur d'une ville entre (1 hectare) où tous les principes de la ville future sont concentrés, et un territoire plus vaste (jusqu'à 20 hectares) permettant d'illustrer une transformation à plus grande échelle.

Quelle que soit l'échelle choisie, la sélection du site doit être stratégique et justifiée, en montrant en quoi ce fragment d'espace urbain peut servir de laboratoire pour repenser la ville africaine de demain. Les participants doivent démontrer comment leur choix reflète leur vision et l'impact qu'il pourrait avoir sur un système urbain plus large.

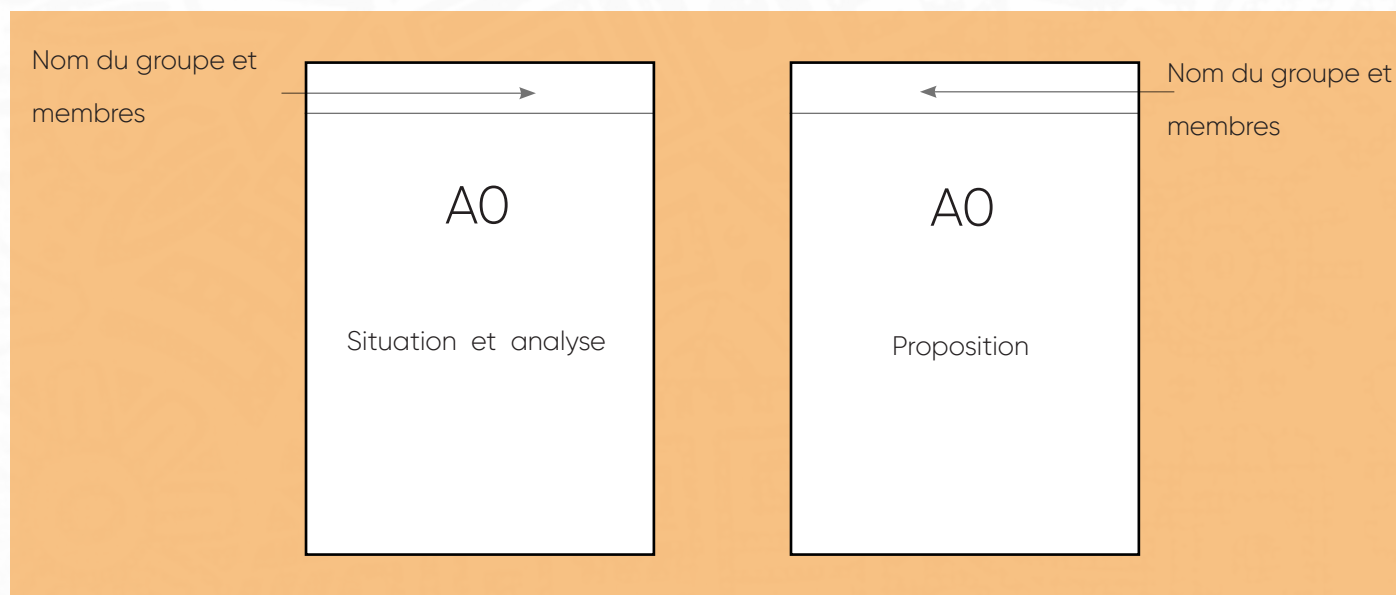
La taille du site peut être un îlot, un



Éléments de rendus

- Document écrit de 15 pages maximum (format A4 : 297mm x 210mm) comprenant un texte explicatif du projet. Ce document (3 Mb au maximum) doit être enregistré en format PDF; sous le nom : A4_nom du groupe_ (SFB EAMAU).pdf (ex.si le nom du groupe est urbain, alors le fichier s'appellera A4_urbain_ (SFB EAMAU).pdf).
- Deux planches de format A0 au format PDF en mode paysage. Elle sera composée de 2 parties ; le premier A0 présentera la situation avant (Analyse) et l'autre présentera la situation après (proposition). Pareillement au document écrit, Les planches A0 seront en fichier PDF de taille 10 Mb au maximum et doivent être enregistré sous le nom : A0_nom du groupe_ (SFB EAMAU).pdf (ex. si le nom du groupe est urbain, le fichier s'appellera A0_urbain_ (SFB EAMAU).pdf).
- Toutes autres illustrations utiles pour comprendre l'idée proposée.
- Une cover au format JPG ou PNG (1920 x 1080 pixels) c'est-à-dire une image significative du projet qui servira d'image avatar : pour les publications sur les diverses plateformes en ligne. Quant au cover, il doit être enregistré sous le nom : Cover_nom du groupe_ (SFB EAMAU).jpg (ex.si le nom du groupe est ur-bain, le fichier s'appellera Cover_urbain_ (SFB EA-MAU).jpg).
- Les pièces d'identité scolaire de chaque membre du groupe scanné dans un format A4 (297 mm x 210 mm) au format PDF (taille maximum 1 Mb), format portrait qui permettra de vérifier les identifiants des membres du groupe et qui ne seront pas rendus accessible au jury.

NB : Les planches proposées devront être lisibles!





RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Article 1 : Participants

- Le concours est ouvert à tous les étudiants, quels que soient leur niveau ou leur filière.
- Les participants doivent s'inscrire en équipe de 3 à 5 personnes, en indiquant le nom et les coordonnées de chaque membre, ainsi que leurs filières.
- Les participants sont regroupés en groupes mixtes avec pour obligation minimum un architecture, un urbanisme et un gestion urbaine.
- Les participants doivent choisir un site dans n'importe quel pays de l'Afrique et proposer des solutions qui répondent aux aspects du thème du concours.
- Chaque étudiant n'a le droit de participer dans le cadre du concours qu'au sein d'une seule équipe.
- Les équipes seront présélectionnées par un Jury intermédiaire afin de retenir les équipes finalistes pour la grande présentation.
- Seules les équipes finalistes seront admises à la présentation finale à l'issue duquel
- 03 équipes seront primées au vu de la performance et de l'originalité de leurs prestations.
- Les participants doivent respecter le calendrier du concours, qui comprend les dates limites d'inscription, de rendu des dossiers, et de proclamation des résultats.

Article 2 : Inscription

- Pour s'inscrire, les participants doivent suivre cette procédure :
- Soumettre la demande de candidature contenant la liste complète des membres de l'équipe avec leurs contacts et mails à l'adresse mail : semainedesfutursbâtisseurs@outlook.com
- Le premier membre de l'équipe recevra un mail de confirmation contenant le code de l'équipe (nom de l'équipe ; assigné aléatoirement) en cas de non-réception, contrôlez le dossier "spam" ou veuillez nous contacter par mail à la même adresse (E-mail) ;
- Le mail permet de recevoir une confirmation de l'inscription au cas échéant de reprendre l'inscription dans les délais prévus ci-dessus ;
- Les pièces prouvant l'identité de chaque membre de l'équipe et confirmant l'inscription de ces derniers seront fournies lors du dépôt du rendu final ;
- Le projet sera rendu via l'adresse semainedesfutursbâtisseurs@outlook.com dans un fichier compressé portant le nom de l'équipe (nom d'équipe) et dans le respect du délai fixé.
- Il est recommandé d'effectuer les procédures prévues à l'avance par rapport aux échéances.

Article 3 : Le jury

- Le jury est formé de professionnels (architectes de renom de la sous-région, chef d'entreprises du secteur privé) et de certains enseignants de l'école.
- Le jury a pour rôle d'évaluer les projets finalistes et de déterminer les différents lauréats.
- Une présélection sera effectuée en amont pour sélectionner les cinq finalistes avant le jury final.
- Les projets présélectionnés seront ensuite soumis à des votes du public, qui compteront pour 10% de la note finale.
- Les identités des membres du jury sont secrètes pour assurer le bon déroulement de la compétition et garantir l'égalité entre tous les participants
- En cas d'égalité entre deux dossiers, la voix du président du jury est prépondérante.
- Le jury, souverain de ses décisions, se réserve le droit de refuser des dossiers incomplets ou ne répondant pas aux critères du concours.
- Le jury n'est pas dans l'obligation de motiver ses décisions, qui sont sans recours

Article 4 : Critères d'évaluation

- Le jury décernera des prix selon le degré d'innovation du projet proposé et la qualité de sa composition présentée. Le jury agit en toute impartialité.
- Les critères d'évaluation sont :
 - Le respect du Thème et du présent règlement ;
 - La pertinence du choix du site;
 - La qualité de l'analyse du contexte,
 - La créativité et l'originalité de la solution proposée;
 - La cohérence avec le thème du concours;
 - La prise en compte des aspects suivant : contexte géopolitique organisation du territoire avancées technologiques;
 - La symbiose entre l'architecture, l'urbanisme et la gestion urbaine doit être clairement perceptible et
- aisément appréciable par le jury;
- a qualité de la communication;
- Argumentation et présentation de la proposition ;
- La viabilité économique de la proposition ;
- La pérennité du projet ; L'insertion du projet dans son contexte;
- La faisabilité technique;
- Le rendu et la qualité graphique;
- L'adaptabilité aux besoins locaux.

Article 5 : Prix et mentions

- Les lauréats seront sélectionnés parmi toutes les candidatures reçues. Des prix seront attribués au mérite par un jury. Tous les finalistes du concours recevront les certificats de participation. Cependant, les prix retenus sont les suivants : Premier prix 300.000, Deuxième prix 200.000, Troisième prix 100.000.

CALENDRIER DU CONCOURS

- **17 Novembre 2025** : Lancement du concours
- **26 Novembre 2025** : Date limite d'inscription
- **10 Décembre 2025** : Date limite pour la soumission des projets
- **13 Décembre 2025** : Réunion de présélection du jury
- **15 Décembre 2025** : Publication des équipes présélectionnées
- **19 Décembre 2025** : Présentation devant le jury des équipes finalistes
- **19 Décembre 2025** : Remise des prix à la soirée de la SFB

FAQ

Les participants peuvent poser tout type de questions jusqu'à la date limite de soumission des projets, en écrivant à l'adresse indiquée dans la partie inscription. Le personnel de la commission répondra aux candidats individuellement. Aucune question en privé sur WhatsApp ne sera prise en compte pour cela. Cependant, toutes les questions relatives au concours doivent être adressées à la commission via l'adresse d'inscription. Le personnel de la commission assurera également un soutien technique en cas de problèmes liés au dépôt des fichiers.

Contact us



semainedesfutursbâtisseurs@outlook.com



+228 91054824/ +228 70651006/
+228 97718955



[eamau_comité_des_eleves](https://www.instagram.com/eamau_comité_des_eleves)